



SEJOUR DU 08 AU 13 JUILLET 2024
LES ANGLES (66)

n° organisateur : 034org0256

PROJETS

JUDO CLUB DE MARSILLARGUES

Siège social : 198 Avenue de Lunel, 34400 SAINT JUST.

Tél. : 06 87 57 76 73 / 04 67 71 61 92

ORGANISATEUR

Judo Club Marsillargues, 34590 Marsillargues
Siège social : 198 Avenue de Lunel 34400 Saint Just

Code Organisateur DDCCS : 034org0256

Le JUDO CLUB MARSILLARGUES

Le Judo Club de Marsillargues est une association de loi 1901 ayant pour but de pratiquer l'activité Judo dans les meilleures conditions possibles dans un cadre ludique et/ou sportif.

Le séjour pluri-activités est un moyen de créer une dynamique pour les membres du club et de conclure l'année sportive. Ce séjour permet également aux enfants de découvrir de nouvelles activités sportives essentiellement de plein air et dites de montagne.

OBJECTIFS

Durant les périodes de vacances ou celles destinées aux loisirs, les enfants ou les adolescents doivent pouvoir sortir du cursus scolaire et/ou éventuellement de l'environnement parental mais tout en conservant des activités favorables à leur éducation et à leur épanouissement. Ceci peut être permis par l'intermédiaire de la découverte d'activités ou de nouveaux environnements mais aussi par l'acquisition ou le développement de facultés physiques ou intellectuelles et de valeurs telles que la solidarité, le respect...

Ces périodes, pour être réellement profitables, doivent être associées à de l'agrément, de la détente.

Les objectifs sont fixés pour permettre à l'enfant de :

- S'épanouir dans de nouvelles activités et environnement (physique ou matériel). Le guider et lui faire trouver sa place dans un autre cadre que le sien pour développer sa confiance en lui, ses prises de position et sa sociabilité.
- Mieux se connaître en développant des facultés telles que l'autonomie, la connaissance de ses possibilités.
- Assimiler des valeurs telles que le respect de soi-même, d'une personne, d'un groupe, de l'environnement ou la solidarité...
- Se libérer de toutes contraintes physiques ou morales pour pouvoir aborder ou juger une situation dans les meilleures conditions possibles
- Evoluer de façon positive dans un environnement inconnu, inhabituel.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens sont nombreux et variés et passent par la pratique d'activités diverses comme des activités sportives, manuelles, ou de groupes...

JUDO CLUB DE MARSILLARGUES

Siège social : 198 Avenue de Lunel, 34400 SAINT JUST.

Tél. : 06 87 57 76 73 / 04 67 71 61 92

Les activités de l'enfant :

- **Doivent répondre à ses besoins, à ses attentes** pour favoriser l'agrément, la notion d'autonomie et la notion de choix.
- **Sont originales et fondées sur le milieu.**
L'enfant doit découvrir pour s'épanouir et porter un jugement neuf. La spécificité de l'activité contribue au développement de la notion d'adaptation et de respect de l'environnement matériel et culturel.
- **Doivent avoir une fonction sanitaire.**
L'hygiène corporelle et l'entretien du matériel pédagogique doivent être soulignés.
- **Doivent avoir une fonction éducative**
Par l'apprentissage de règles de vie comme l'intégration et la collaboration au bon fonctionnement d'un groupe (notion de vie en communauté).
Par l'apprentissage de valeur comme le respect et la solidarité envers un individu ou un groupe d'individus mais également envers soi-même.
- **Véhiculent des règles de sécurité envers les autres et soi-même.**

Elles sont rendues possibles par :

- **Une pratique dans des conditions optimales**
Encadrement compétent
Matériel adapté et en état
- **Une sécurité maximale** (essentiellement pour les activités sportives)
Le matériel éventuel doit être adapté à l'utilisateur
L'encadrement doit être compétent
Respect des besoins physiologiques (repos, alimentation) de l'enfant
Le moment et le niveau de pratique doivent être adaptés au pratiquant

Les activités proposées sont des activités sportives, VTT, course d'orientation, escalade, randonnée, ...

Toutes ces activités seront encadrées par des intervenants titulaires d'un diplôme spécifique à l'activité.

Les activités annexes (visite culturelle, parc animalier, bains, grands jeux, ...) seront prises en charge par l'équipe d'animation.

FONCTIONNEMENT

Général : Accueil du lundi matin au Samedi soir

Implantation : centre UDSIS Les Angles (66)

Contacts et communication : 0687577673 / 0619267755

Téléphone du site : 0468043105

Site internet : www.judoclubmarsillargues.fr

Public : 7-16 ans

Capacités : 48 enfants

Personnel : 5 animateurs et 1 directeur, qualifiés ou stagiaires.

JUDO CLUB DE MARSILLARGUES

Siège social : 198 Avenue de Lunel, 34400 SAINT JUST.

Tél. : 06 87 57 76 73 / 04 67 71 61 92

Périodes de fonctionnement

Vacances d'été (1^{ère} semaine de vacances scolaires de Juillet)

Modalités d'inscription :

L'inscription et le paiement se fait directement auprès des enseignants du club.

Une fiche sanitaire attestant une vaccination à jour et les toutes informations relatives à la santé des enfants est annexée à l'inscription.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

La direction est assurée par un directeur, responsable du séjour et titulaire de diplômes professionnels de l'animation (BAFD)

L'équipe d'animation est composée d'animateurs titulaires de diplômes de l'animation tels que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou équivalent.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de lui apporter notre soutien, l'équipe se réunit à différentes moments :

- Avant : réunions préparatoires
- Pendant : réunions intermédiaires
- Après : évaluations/ bilans

Les réunions préparatoires permettent d'organiser une programmation qui prévoit que les enfants puissent choisir les activités/ sorties qu'ils veulent faire ou celles auxquelles ils souhaitent participer ou pas.

Les réunions dites « intermédiaires » permettent également d'assurer un suivi tant pédagogique, qu'organisationnel afin de réajuster notre fonctionnement.

Les réunions de bilan permettent de faire le point sur les actions développées et ainsi d'identifier les atouts mineurs et majeurs tant au niveau pédagogique qu'organisationnel afin d'avoir des perspectives appropriées aux attentes des enfants et de se réajuster au fil des sessions.

JOURNEE ET SEMAINE TYPE

La journée est par ailleurs ponctuée de temps informels qui donnent la possibilité aux enfants de se reposer. La programmation prévoit une latitude donnée aux enfants de sorte à ce qu'ils participent à son élaboration.

Il est prévu que les enfants soient répartis en petits groupes d'affinités (ou de niveau selon l'activité) afin de faciliter et personnaliser le développement des ateliers.

Les temps calmes sont placés en transition des temps d'activité :

De 8h à 9h durant le temps de préparation de la journée

De 13h00 à 14h ou 14h30 après le repas

De 17h à 19h15 entre le goûter et le repas du soir

JUDO CLUB DE MARSILLARGUES

Siège social : 198 Avenue de Lunel, 34400 SAINT JUST.

Tél. : 06 87 57 76 73 / 04 67 71 61 92

- 8h00-9h00** : réveil, petit déjeuner et préparation de la journée
9h30 : départ en activité
12h00 : retour et repas à 12h30
14h00 : départ en activité
17h00 : retour d'activités, goûter, douche, temps calmes
19h15 : repas du soir
20h30 : veillée (jeu, ...)
21h30-22h00 : coucher

LA STRUCTURE

La structure d'accueil est un centre permanent de groupes (adultes ou enfants) ou de séjours scolaires (classes vertes, blanches, rousses).

Il s'agit du centre de montagne UDSIS « Guy Malé » situé aux Angles.

La structure se compose de salle de repos, salles de classe, de jeux et bien entendu d'une salle à manger et de chambres de 3 à 8 lits.

Les repas sont pris en charge par la structure et sont sous le fonctionnement d'une cuisine collective.

ROLES DU DIRECTEUR ET DE L'ANIMATEUR

Le directeur

Il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil, tant sur le plan matériel qu'humain.

Il est le moteur de l'équipe. Formateur et à l'écoute, son dynamisme est déterminant pour impliquer, encourager et conseiller les animateurs. Il fait partie de l'équipe d'animation.

Il organise les heures de travail de chacun de ses agents.

Il est l'interlocuteur identifié et privilégié des parents.

Il assure le suivi de son budget et se fournit des moyens matériels nécessaires et adaptés aux différents temps de la journée.

Les animateurs

Ils sont responsables des enfants confiés et de la qualité du programme proposé.

Ils sont garants des consignes de sécurité qu'ils respectent et font respecter.

Ils respectent les adultes avec qui ils travaillent autant que les enfants fréquentant la structure.

Ils veillent à la bonne utilisation des différents moyens qui leurs sont donnés pour assurer leurs missions dans de bonnes conditions.

Ils participent activement aux différents temps de la journée.

Ils sont ouverts, attentifs et à l'écoute des enfants et de leurs collègues et adoptent un comportement adapté à la fonction qu'ils occupent.

Ils représentent l'image de la collectivité.

JUDO CLUB DE MARSILLARGUES

Siège social : 198 Avenue de Lunel, 34400 SAINT JUST.

Tél. : 06 87 57 76 73 / 04 67 71 61 92

Evaluation de la session

Le directeur évaluera en équipe la période écoulée de la manière suivante :

- Analyse des retours des enfants lors des temps d'échange
- Rétrospective sur les réunions préparatoires et intermédiaires
- Ecart entre prévu/ réalisé et raisons
- Points positifs et points à améliorer (programmations/ organisations/ groupes...)
- Niveau de satisfaction des moyens donnés (matériel et financier)
- Mesure de la cohérence de l'équipe pédagogique

Ce bilan sera utilisé comme point de départ de la prochaine session organisée afin de prendre en compte l'ensemble des points évalués.